

FICHE DE POSTE A PROFIL

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	PAP2026-026-CPC MARSEILLE ESTAQUE
	INTITULE DU POSTE	Conseiller Pédagogique de circonscription Circonscription Marseille Estaque
	PLACE DU POSTE	Le poste est placé sous la responsabilité de l'IEN de la circonscription Marseille Estaque
MISSIONS ET COMPETENCES	CADRE GENERAL	Circulaire n°2015-114 du 21-7-2015 : Missions des conseillers pédagogiques du premier degré.
	MISSIONS	Assurer un rôle d'aide et de conseil auprès des enseignants, intervention dans des classes et dispositifs et plus particulièrement les débutants. Contribuer à la mise en œuvre de la politique éducative.
	FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager les réussites pédagogiques qui luttent contre la grande difficulté scolaire et contribuer à leur diffusion, en lien avec les coordonnateurs de l'éducation prioritaire - Dynamiser les pratiques de projet, être inducteur mais régulateur de partenariats - Participer activement à la formation de tous les enseignants, durant les animations pédagogiques de circonscription et les stages de formation continue, mais aussi lors de suivis individualisés - Suivre des constellations - Apporter son concours au suivi des projets des écoles relevant de la circonscription - Animer divers groupes de travail, en fonction des priorités découlant des besoins de la circonscription, mais aussi en fonction des dynamiques départementales et académiques ; produire des outils.
	COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> - Aimer travailler en équipe, - Être organisé, méthodique, toujours curieux quant aux innovations pédagogiques et techniques, - Aimer le contact, oser se confronter à un public lui-même exposé professionnellement, - Savoir rendre compte, produire des écrits de synthèse pour dynamiser des actions - Avoir un excellent positionnement institutionnel
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	Etre titulaire du CAFIPEMF
	NOMINATION	Poste à temps complet. Affectation à l'Année (AFA), affectation provisoire garantissant la conservation du poste d'origine au titre de l'année scolaire 2026-2027.
	REGIME HORAIRE	Le titulaire du poste bénéficie du régime horaire des enseignants du 1er degré
	MODALITES DE CANDIDATURE	Les enseignants candidatent directement auprès du responsable identifié infra (CONTACT) en transmettant leur lettre de motivation, leur curriculum vitae, leur titre ou diplôme le cas échéant. Les modalités sont explicitées sur la note de service publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches-du-Rhône.
	CONTACT	Inspection de l'éducation nationale de la circonscription Marseille Estaque ce.0131300t@ac-aix-marseille.fr - 04.84.35.81.06